



Centre Communal d'Action Sociale

DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE

SÉANCE DU 12 AVRIL 2024

Nombre d'administrateurs composant le Conseil d'administration : 15

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents à la séance : 8

Nombre d'administrateurs représentés à la séance : 5

Nombre d'administrateur excusé : 1

Nombre d'administrateur absent : 1

L'an deux mille vingt-quatre le 12 avril à 9 h 30, les administrateurs composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Maurice se sont réunis au nombre de 8 en lieu ordinaire de leur séance, à la Mairie sous la présidence de Madame Krystina BEHETRE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Maurice, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement par voie dématérialisée le 5 avril 2024.

ETAIENT PRESENTS :

- Mesdames Krystina BEHETRE, Rolande BRIOT, Hélène COUPE, Magdalena AMOURETTI, Pascale CHENNE et Gisèle PASQUIER.
- Messieurs Gilles BAS et François BEHAGUEL

ETAIENT REPRESENTES :

- Monsieur Igor SEMO a donné pouvoir à Madame Krystina BEHETRE
- Monsieur Jean-Marie MARZIO a donné pouvoir à Madame Rolande BRIOT
- Madame Catherine VILLENEUVE a donné pouvoir à Madame Hélène COUPE
- Monsieur Philippe COUDURIER a donné pouvoir à Madame Gisèle PASQUIER
- Madame Dominique GRADOS a donné pouvoir à Monsieur François BEHAGUEL

ETAIT EXCUSEE :

- Madame Tiffany FARLEY

ETAIT ABSENT :

- Monsieur Patrick GRANGE

I) APPROBATION DE LA REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 AU BUDGET PRIMITIF 2024

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
13 VOIX POUR
0 ABSTENTION**

II) ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU CCAS

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
13 VOIX POUR
0 ABSTENTION**

III) APPROBATION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2024

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
13 VOIX POUR
0 ABSTENTION**

**La Vice-Présidente
Krystina BEHETRE**